



Programme

Restructurations, ruptures collectives, PDV et PSE



Objectifs

- Maîtriser les nouvelles procédures et coordonner les actions des représentants du personnel
- Être à même de négocier efficacement un accord de type PDV ou PSE, dans le cadre d'une réorganisation/ restructuration
- Identifier les moyens des élus pour défendre au mieux les intérêts des salariés

Publics visés



- Délégués syndicaux
- Membres CSE
- Toute personne de l'entreprise intervenant dans le processus de restructuration



Durée

1 jour ou 2 jours

Prérequis



Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Programme

Définitions de base

- GPEC
- Plan de Départs Volontaires
- Licenciement économique
- Plan de Sauvegarde de l'Emploi

Nouveauté : l'accord de rupture conventionnelle collective

Les mesures obligatoires d'un PSE

- Zoom sur le congé de reclassement
- Zoom sur le contrat de sécurisation professionnelle

Les mesures facultatives d'un PSE

- Des congés de conversion
- La mise en place d'une cellule de reclassement
- Des primes d'incitations au départ volontaire

Les procédures de PSE

- Voie unilatérale, voie négociée, voie mixte
- L'accord de méthode : avantages et inconvénients
- Les rôles du CSE dans la procédure
 - Les délais de consultations
 - Le recours à l'expertise
- Zoom sur les critères d'ordres et les catégories socio-professionnelles



Les + de la formation

- Pédagogie participative
- Mise en situation sur la base d'un cas pratique, inspiré de la réalité et à négocier !
- Echanges d'expériences et de pratiques
- Expérience terrain du formateur